



TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE - TEMPORAIRE **(Remplacement d'une durée indéterminée)** **Service des travaux publics | Concours 2021-02-EXT**

À propos de la Ville de Boisbriand

Située à la porte d'entrée de la région des Basses-Laurentides, Boisbriand offre une panoplie d'activités communautaires, culturelles et sportives à plus de 27 000 citoyens. Ville à caractère résidentiel, commercial et industriel, sa situation géographique privilégiée, au carrefour des autoroutes 13, 15 et 640, est un atout considérable. Boisbriand charme par son offre de services, ses espaces verts et son accessibilité aux berges de la rivière des Mille Îles.

L'engagement, l'intégrité, le respect et l'équité sont au cœur de l'identité et de la culture organisationnelle.

Boisbriand, une ville à proximité des grands centres où il fait bon vivre au rythme de nos vies!

Principaux rôles et responsabilités

Sous l'autorité du chef de division environnement, le titulaire du poste assure le respect de la réglementation municipale en environnement quant au Code de gestion des pesticides et celui de la réglementation sur la qualité de vie. La personne :

- Assure le suivi des requêtes des citoyens et les accompagne dans le respect des dispositions réglementaires; recommande les solutions appropriées, en assure le suivi et émet des permis au besoin.
- Procède à l'échantillon de sol, effectue des prélèvements dans les citernes d'entrepreneurs en pelouse et en assure le suivi.
- Pose des diagnostics et soumet des recommandations quant aux maladies des terrains et des arbres.
- Analyse et vérifie le bien-fondé des plaintes, formule des recommandations et avise qui de droit. Prépare et émet des constats d'infraction, prépare les dossiers de cour et agit comme témoin principal aux différentes instances judiciaires et en assure le suivi.
- Procède à diverses inspections sur le terrain et valide diverses données définies par la chef de division.
- Planifie, organise et diffuse toute l'information nécessaire reliée aux divers programmes de sensibilisation environnementale.
- Procède à une analyse préliminaire des projets d'aménagements et environnementaux; participe à la réalisation des projets pilotes.
- Rédige des textes, des rapports sur les activités sous sa responsabilité et produit les statistiques s'y rattachant.
- Tient à jour le registre des entreprises spécialisées en traitement phytosanitaires et vérifie les compétences et accréditations des entrepreneurs requises par la loi.
- Collabore à l'identification des besoins et des améliorations à apporter aux projets et fournit sur demande les études, rapports et autres documents requis.

Qualifications, compétences et exigences requises

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en horticulture reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Posséder un minimum de deux (2) années d'expérience dans un poste similaire;
- Bonne connaissance d'Internet et des logiciels MS Office (Excel, Word Outlook);
- Connaissance des logiciels : JMap et JMap Survey (sur iPad), un atout;
- Capacité à travailler sous pression, esprit d'équipe, jugement, sens des responsabilités et de l'organisation;
- Aptitudes à travailler en équipe et vision orientée vers l'approche client;
- Attestation du cours « Santé et sécurité sur les chantiers de construction », un atout;
- Être flexible pour les déplacements extérieurs afin d'effectuer des interventions et rencontrer les citoyens;
- Détenir un permis de classe 5, valide.

Salaire, horaire et avantages

Le salaire horaire est établi en fonction de la convention collective en vigueur, soit 37,73 \$ (incluant une majoration de 15 % pour les bénéfices marginaux). L'horaire de travail est de 70,00 heures par période de deux (2) semaines. L'entrée en fonction est prévue en janvier 2021.

Pour postuler

La personne intéressée à poser sa candidature doit s'inscrire sur le site Internet de la Ville de Boisbriand au : www.ville.boisbriand.qc.ca dans la section « offres d'emploi » et joindre son curriculum vitae et sa lettre d'intérêt au plus tard le **20 janvier 2021, 9 h**.

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le processus de sélection pourrait comprendre un (ou des) test(s) en complément de l'entrevue.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez communiquer avec le Service des ressources humaines au (450) 435-1954 poste 233. La Ville de Boisbriand souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi. L'usage du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte.